

Agenda 21

SEPT. 2011

de Clapiers



UN DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Les ENJEUX, FORCES et FAIBLESSES de la Commune
au regard du Développement Durable

L'Agenda 21 est une démarche volontariste qui nécessite la participation du plus grand nombre.

Une première phase, celle de la concertation pour un diagnostic partagé, est en train de se terminer. Les habitants de la commune ont été invités et se sont mobilisés pour donner leur avis et apporter leur expertise, sur la base de leur quotidien.

Cette phase a aussi été l'occasion de former les agents de la collectivité sur les enjeux du développement durable et de lancer les premières actions en cohérence avec la démarche engagée (énergie, mobilité...).

La prochaine phase fera aussi appel à la participation locale. Il s'agira d'élaborer ensemble un plan d'actions cohérent, adapté aux enjeux du territoire et aux envies des citoyens, qui sera proposé aux élus.

Ce document est donc un rapport d'étape qui, nous l'espérons, vous mobilisera pour la poursuite opérationnelle et participative de la démarche.

Pierre MAUREL

Cinq enjeux majeurs ont été identifiés, pour un avenir durable à Clapiers :

- ☀ Mieux vivre ensemble et favoriser une économie de proximité.
- ☀ Economiser les ressources : eau et énergie.
- ☀ Mieux se déplacer.
- ☀ Assurer l'équilibre entre espaces naturels, agricoles et urbanisés.
- ☀ Favoriser l'éco-responsabilité des services municipaux (en interne).

Le diagnostic partagé est un passage obligé de l'Agenda 21 : il faut savoir d'où l'on part pour décider vers où l'on veut aller.

En concertation, une vision commune de la situation de notre village est recherchée, en croisant des données techniques (surfaces, consommations énergétiques, pourcentage d'habitat social...), la perception des habitants et des élus...

Sur Clapiers, **six ateliers de rencontre avec la population** ont été complétés par un **stand**, à l'occasion de la *Fête de la mobilité*, des "**réunions de copains**", un **questionnaire en ligne**, ainsi que des **entretiens avec les élus et les services municipaux**.

Les données techniques ont été tirées de l'étude faite dans le cadre de la réalisation du Plan Local d'Urbanisme (cabinet URBANIS). Toutes ces données permettent d'avoir une **vision partagée** de la commune au regard des enjeux de développement durable, présentée dans ce document.

Les dates clés de la démarche

- ☀ JUIN 2008 : Constitution de la Commission extra-municipale *Agenda 21* en conseil municipal.
- ☀ JUIN 2008 À JUIN 2011 : quatorze réunions de la Commission extra-municipale et sept réunions de groupe de travail issus de la Commission.
- ☀ JUIN 2009 : Atelier *Lancement de la démarche Agenda 21*
- ☀ MARS 2010 : Atelier *Eau et Energie*
- ☀ JUILLET 2010 : Atelier *Vivre Ensemble*
- ☀ SEPT. 2010 : Stand *Fête de la Mobilité*
- ☀ SEPT. 2010 : Atelier *Mobilité et Déplacements*
- ☀ NOV. 2010 : Atelier *Espaces Naturels & Agricoles*
- ☀ FÉVRIER 2011 : Atelier *Commerce de Proximité*



Mieux vivre ensemble, favoriser le lien social et une économie de proximité :
Vie associative, intergénérationnel, accueil des nouveaux Clapiérois, vie de quartier et inter-quartiers, espaces de rencontre, commerces et services de proximité



Je trouve qu'il y a des choses plutôt bien :

- ✓ Un esprit de village maintenu, avec de nombreux lieux de convivialité (esplanade, parc, médiathèque, associations), de nombreuses festivités et manifestations culturelles, un marché.
- ✓ Des écoles, un collège, de bons moyens d'intégration.
- ✓ Une population globalement jeune et aisée ainsi qu'un rôle important joué par les services sociaux communaux.

Par contre, je ne suis pas très content de :

- ✓ L'arrêt des activités de la M.J.C.. Beaucoup d'adhérents mais trop peu de militants dans les associations.
- ✓ Un manque de logements sociaux ou d'urgence et des difficultés d'accès à la propriété.
- ✓ L'absence d'un véritable centre-village, avec terrasse, bar. Des difficultés de circulation pour les piétons, avec la présence de voitures *ventouses* sur le parking du centre-ville...
- ✓ Des nuisances induites par certaines animations.



Comme actions, on pourrait :

- ✓ Organiser le dialogue entre les élus, les habitants et les associations, mais aussi entre les habitants. Mettre en place un médiateur, des réunions de quartier. Généraliser la *Fête des voisins*. Favoriser la mixité des logements.
- ✓ Mettre en place un minibus à la demande pour les personnes âgées.
- ✓ Mettre en place des jardins familiaux, promouvoir les circuits de distribution courts.
- ✓ Favoriser la circulation autre qu'automobile en centre-village.

Economiser les ressources, eau et énergie :
Economie d'eau et d'énergie, énergies renouvelables



Je trouve qu'il y a des choses plutôt bien

- ✓ La disponibilité en eau brute, les économies d'eau avec des réducteurs de débit aux écoles et la mise en place de jardins secs.
- ✓ Des économies d'électricité avec des réducteurs d'éclairage sur les voies publiques et l'isolation des bâtiments publics en cours.
- ✓ L'existence d'un marché hebdomadaire.
- ✓ La mise en place d'une composante bio dans la restauration scolaire.
- ✓ L'organisation du tri des déchets.

Par contre, je ne suis pas très content de :

- ✓ Peu d'utilisation de l'eau brute du Bas-Rhône par les particuliers, pas de récupération d'eau privée et municipale.
- ✓ Un manque d'incitations financières individuelles à l'utilisation d'énergies autres que fossiles (fuel, gaz...), et de véhicules alternatifs à la voiture (vélos électriques...).
- ✓ Un mauvais tri des bio-déchets.



Comme actions, on pourrait :

- ✓ Mettre en place des informations régulières sur les économies d'eau, d'énergie, la réduction des déchets et inciter à mieux trier...
- ✓ Prendre en compte les objectifs environnementaux lors des futurs projets d'aménagement urbain (écoquartier), inciter à la mise en place de jardins secs.
- ✓ Continuer à faire pression pour que Clapiers soit desservi par des transports en commun performants.



Favoriser l'équilibre entre les espaces naturels, agricoles et urbanisés :
Pression démographique, urbanisation, vocation conservatoire et/ou récréative des espaces naturels, agriculture périurbaine



Je trouve qu'il y a des choses plutôt bien

- ✓ L'existence d'une forêt communale et de la rivière, le Lez : *puits de carbone et biodiversité*.
- ✓ Un patrimoine environnemental et de nombreux espaces classés : 420 ha de surfaces naturelles, soit presque 50 % de la surface de la commune.
- ✓ La gestion du risque incendie.
- ✓ Une volonté municipale d'acquisition de parcelles boisées.
- ✓ L'entretien écologique des espaces verts.

Par contre, nous avons des faiblesses :

- ✓ Des risques incendie et inondation.
- ✓ Une forte pression démographique liée à la proximité de Montpellier.
- ✓ Une question : quel devenir des anciennes terres agricoles ?



Comme actions, on pourrait :

- ✓ Aménager et entretenir des secteurs naturels du territoire communal afin de canaliser l'usage anarchique de l'espace, tout en préservant des *zones sauvages*.
- ✓ Trouver un équilibre entre urbanisation et respect de l'environnement. Eviter l'étalement urbain et préserver la qualité paysagère.
- ✓ Profiter de l'aménagement du Domaine de Viviers pour favoriser une agriculture de proximité avec la mise en place d'un Agriparc (associant fonctions de production agricole/paysagère/ludo-éducative).

Mieux se déplacer : Déplacements doux, cheminements piétons, transports en commun, stationnement...



Je trouve qu'il y a des choses plutôt bien

- ✓ Des pistes cyclables au bas du village (collège, avenue de la Liberté, voie verte Castelnau-le-Lez/Jacou) et l'aménagement de nouvelles pistes cyclables (Clapiers - Lycée F. Bazille le long de la RD 65).
- ✓ La proximité de bus, le maillage piéton inter-lotissements, des parkings proches des secteurs d'activité.
- ✓ Une association *Mille-Pattes* pour accompagner les enfants à pied aux écoles.
- ✓ L'acquisition de véhicules propres par la Mairie.

Par contre, je ne suis pas très content de :

- ✓ Pas assez de pistes cyclables.
- ✓ Des voitures omniprésentes et peu de stationnements périphériques.
- ✓ Une desserte et des fréquences de passage de bus insuffisantes.
- ✓ Bon nombre de lotissements ont été conçus sans plan de déplacements doux.



Comme actions, on pourrait :

- ✓ Favoriser une meilleure gestion des parkings automobiles et mise en place de parkings à vélo.
- ✓ Restreindre la circulation automobile en centre-village.
- ✓ Mettre en place un véritable réseau de transports de circulation douce.
- ✓ Améliorer la fréquence et la desserte par bus (mise en place de minibus) et travailler à l'arrivée du tramway.



Et ensuite



Le diagnostic partagé n'est que la première phase de l'Agenda 21 ; il sert de base à l'élaboration participative d'un plan d'actions, approprié et voté par le Conseil Municipal puis mis en place dans la durée. Durant toute cette démarche globale, la Commune a été accompagnée (ou assistée) par l'association D.I.F.E.D. (*Dynamique d'Information et de Formation sur l'Environnement et le Développement durable*).
Là encore, votre participation est indispensable.

Diagnostic partagé

Croisement des données techniques et de la perception de la population pour obtenir une **vision partagée de la commune** et de ses enjeux au regard du développement durable.

Elaboration du plan d'actions

Travail en ateliers thématiques visant à **préciser les actions**, (objectifs, modalités de réalisation) et **les moyens nécessaires** (financiers, humains) pour favoriser un choix éclairé des élus (dernier trimestre 2011 à printemps 2012).

Vote du programme Agenda 21 par le Conseil Municipal

Elaboration et vote, par les élus, d'un **programme pluriannuel**, sur la base des actions proposées par les ateliers thématiques et en cohérence avec les moyens de la Commune.

Suivi & évaluation

Mise en place des actions et évaluation de leur impact. Des ajustements éventuels seront alors réalisés.

Impliquez-vous, venez donner votre avis au stand Agenda 21 :

Samedi 3 septembre, au Forum des associations,

Dimanche 4 septembre, à la Fête de la Tomate,

Dimanche 11 septembre, au Marché hebdomadaire,

Samedi 17 septembre, à la Fête des déplacements
et sur le site *Internet* de la ville.

Inscrivez-vous d'ores et déjà dans les groupes de travail thématiques :

- ☉ Mieux vivre ensemble et favoriser une économie de proximité
- ☉ Economiser les ressources : eau et énergie
- ☉ Mieux se déplacer
- ☉ Assurer l'équilibre entre espaces naturels, agricoles et urbanisés

Enfin, venez
participer à la
**SOIRÉE
PUBLIQUE
JEUDI
6
OCTOBRE**



Retrouvez toutes les informations de l'Agenda 21 sur le site *Internet*

www.ville-clapiers.fr

(Rubrique *Votre quotidien/Agenda 21*)